

Blois, le 15 octobre 2020

### **BILAN TRÈS POSITIF POUR LA 4<sup>ème</sup> OPÉRATION GRATUITÉ DU DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER**

**Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le département de Loir-et-Cher a offert aux Loir-et-Chériens la visite de deux sites patrimoniaux : les châteaux de Blois et de Villesavin du 5 septembre au 4 octobre dernier. L'engouement des habitants pour la (re)découverte de leur patrimoine est certain avec 25 000 visiteurs accueillis, répartis à peu près à parité entre les 2 monuments.**

L'opération gratuité 2020 est, cette année encore, une très belle réussite. Le conseil départemental, organisateurs, et les deux sites partenaires, ont décidé de maintenir l'opération malgré le contexte sanitaire et sont satisfaits de la fréquentation.

En quatre éditions, un peu plus de deux Loir-et-Chériens sur cinq (plus de 140 000 au total) ont déjà franchi gratuitement la porte d'un château ou d'un jardin grâce au conseil départemental. Autant d'ambassadeurs qui se sont (ré)appropriés une partie du patrimoine connu ou plus confidentiel du département. À noter l'intérêt confirmé du nombre de jeunes de moins de 18 ans ; ils représentent un peu plus de 25% des visiteurs à Blois et près de 20% à Villesavin.

La baisse de fréquentation cette année était prévisible et assumée. En dehors du contexte particulier, 2 éléments sont à prendre en compte.

L'opération a été avancée de trois semaines par rapport aux années précédentes à la demande des châteaux en raison d'autres manifestations programmées.

Par ailleurs, le château royal de Blois bénéficie déjà d'une importante notoriété. Les Blésois ayant la possibilité de le visiter gratuitement à l'année grâce au pass proposé par la ville (6% des visiteurs au château royal de Blois sont blésois, ils sont 12% au château de Villesavin – part des blésois dans la population départementale : 14%).

**Pour le président du département de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, "cette opération, dans un contexte évidemment particulier, est un succès. Je suis heureux que le département ait pu offrir cette parenthèse culturelle aux Loir-et-Chériens. Les chiffres témoignent que le pari que nous avons fait en 2017 était le bon. Au-delà des grands sites qui participent largement à l'attractivité de notre territoire, c'est un plaisir de voir des familles et de nouveaux publics (re)découvrir des sites dont la notoriété est moindre, mais qui participent largement à la grande richesse de notre département. Il reste encore des pépites à faire visiter, et le département ambitionne donc de renouveler cette opération en 2021. Je remercie particulièrement nos partenaires qui ont ouvert les portes de leur monument, et l'ensemble des services mobilisés autour de cette opération".**

---

#### CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12